

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Périnatale Prévention Recherche Information (APPR) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitale Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretagne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranée (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (IRAAT) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

Sommet des Nations Unies à New York : Une opportunité exceptionnelle contre les Maladies Non Transmissibles et le tabagisme

Paris, le jeudi 15 septembre 2011 – Le Sommet des Nations-Unies sur les maladies non-transmissibles (MNT) se déroulera les 19 et 20 septembre prochains à New York.

Margaret Chan, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a qualifié les maladies non transmissibles de « *catastrophe à progression lente* » susceptible d'accabler le monde entier si aucune action décisive n'est prise pour en contrôler les causes. Les MNT, qui ne prédominent pas uniquement dans les pays riches - 80 % de ces maladies surviennent dans les pays à revenus faibles et intermédiaires - devraient être responsables d'ici 2030 de plus de 75 % des décès à l'échelle internationale !

Le tabagisme est le facteur de risque principal commun aux quatre catégories majeures de MNT (soit un décès sur six par maladies cardiovasculaires, respiratoires chroniques, cancer, et diabète) sans oublier les pathologies infectieuses : tuberculose et infections respiratoires.

Le Ministre de la Santé, du Travail et de l'Emploi, M. Xavier Bertrand doit représenter la France, dont la position est très attendue par les partenaires européens, mais aussi par les pays en voie de développement.

L'Alliance contre le tabac, engagée avec ses membres dans le soutien des initiatives de l'OMS, souhaite rappeler au Président de la République, qui n'a pas encore donné sa réponse quant à sa venue à New York, que ce Sommet est une opportunité historique de saisir les enjeux de la lutte contre les MNT et de prendre des engagements forts, notamment pour contrecarrer l'ingérence des industriels dans les politiques de santé.

La diminution du tabagisme est une des solutions parmi les plus efficaces contre la montée de la prévalence des MNT. Celle-ci doit se faire par la mise en œuvre accélérée de la Convention-Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT), adoptée par la majorité des Etats.

Les MNT imposent de très fortes dépenses à la société en raison des coûts supérieurs engagés pour traiter ces maladies et la perte de productivité engendrée par les décès prématurés. Ce n'est pas une fatalité, mais leur contrôle demande le recours aux financements innovants, tels que la taxation du chiffre d'affaires des industries dont l'activité est pourvoyeuse de MNT, et en premier lieu l'industrie du tabac

L'Alliance contre le tabac exhorte la France de se positionner en leader sur l'ensemble de ces questions, et salue le soutien que notre gouvernement pourra apporter à l'OMS au niveau des moyens à engager.

L'Alliance contre le tabac, fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres intervenant dans la lutte contre le tabagisme, contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac, signée et ratifiée par la France en 2004. Elle soutient des actions d'information et prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte un engagement des pouvoirs publics à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...

Contact presse :

Pr Yves Martinet : 06 83 5131 69

Clémence Cagnat-Lardeau : 01 43 37 91 51 / 06 50 54 69 06